

## 19 Questions jointes de

- Mme Kattrin Jadin à la ministre de la Fonction publique et des Entreprises publiques sur "l'implantation du musée national des chemins de fer" (n° 1683)

- M. Bernard Clerfayt à la ministre de la Fonction publique et des Entreprises publiques sur "l'installation du futur musée des chemins de fer belges" (n° 2058)

- M. David Lavaux à la ministre de la Fonction publique et des Entreprises publiques sur "le musée des chemins de fer" (n° 2068)

**19.01 Kattrin Jadin (MR):** Madame la ministre, je vous remercie de répondre à ma question à une heure si tardive et malgré vos contraintes d'agenda.

La SNCB Holding est en passe de choisir une implantation qui pourra accueillir en 2010 un musée national des chemins de fer. Celui-ci pourrait ainsi voir le jour à l'occasion du 175<sup>ème</sup> anniversaire de la création des chemins de fer belges. Il apparaît que le site de la gare voyageurs de Schaerbeek reçoit un soutien politique unanime, bien que certains espèrent que le choix se portera plutôt sur Ostende. Vous conviendrez que ce lieu est moins central que Bruxelles, pour y implanter le musée national d'une institution publique. Le conseil d'administration de la SNCB Holding a réservé un budget de dix-sept millions d'euros à cette fin et examine les différentes options.

Madame la ministre, quelles sont les pistes réelles pour l'implantation de ce musée national? Quelle est l'option privilégiée par le gouvernement fédéral et quelles sont les conditions fixées par le contrat de gestion en vue de procéder au choix final du lieu d'implantation de ce musée? Qu'en est-il de l'évolution de ce dossier? Dans quel délai la SNCB Holding prendra-t-elle sa décision?

**19.02 Bernard Clerfayt (MR):** Mevrouw de minister, ik sluit mij aan bij de vraag van mijn collega Jadin omdat ik ook op persoonlijk vlak veel interesse heb voor deze zaak.

Je me permets de revenir sur ce dossier qui a déjà été évoqué par votre prédécesseur M. Tuybens, à propos duquel mon collègue Eric Libert l'avait interrogé en date du 23 avril 2007.

Pour rappel, en vertu de la décision prise par le conseil d'administration de la SNCB le 5 octobre 2000, ainsi qu'en vertu de l'article 33 de l'arrêté royal du 5 juillet 2005 portant approbation du contrat de gestion conclu entre l'État et la société anonyme de droit public SNCB Holding, il est prévu qu'un musée national des chemins de fer soit implanté en Région bruxelloise, afin d'y conserver le patrimoine historique de la SNCB (matériel roulant, archives, photothèque). Il est vrai que ce patrimoine est très riche, vu la très longue histoire du chemin de fer en Belgique, qui est le deuxième État après l'Angleterre à avoir développé ce mode de transport.

À cet égard, la gare de Schaerbeek voyageurs, qui porte le nom de la commune dont j'assume la direction depuis huit ans, se situe en fait sur le territoire de la ville de Bruxelles. Cette gare constitue l'un des lieux pressentis pour cette implantation au vu de la position centrale qui doit logiquement être celle d'un musée tel que celui-là, afin de le rendre accessible au plus grand nombre. Non seulement Bruxelles se trouve au centre du réseau ferroviaire belge mais est l'un des lieux les mieux desservis par le réseau ferroviaire européen.

À l'époque, le secrétaire d'État aux Entreprises publiques avait admis qu'il n'entraînait nullement dans les intentions de l'État de modifier cet article 33 du contrat de gestion, mais qu'aucune décision définitive n'était encore prise quant au choix du lieu de l'implantation.

Et à ce moment, la ville d'Ostende faisait connaître ses prétentions à être le lieu d'hébergement de ce futur musée, ce qui comme l'a dit Mme Jadin, n'est pas le lieu le plus central du pays. À nouveau, encore maintenant, le nom d'Ostende revient avec insistance. Or cela paraît manifestement en contradiction avec la volonté de la SNCB et ce serait par ailleurs contrevenir à l'arrêté royal précité. En conséquence, j'aimerais vous interroger sur l'état actuel de l'étude ou des études quant au lieu d'implantation de ce musée, sur le plan logistique et économique; et dans quel délai raisonnable une décision sera-t-elle prise, puisque chacun attend une décision rapide afin de programmer les festivités du 175<sup>ème</sup> anniversaire du chemin de fer en Belgique et qui devraient avoir lieu le 5 mai 2010?

**19.03 David Lavaux (cdH):** Monsieur le président, madame la ministre, ma question porte également sur ce musée national du chemin de fer en Belgique. La célébration du 175<sup>ème</sup> anniversaire approche et on est toujours en attente de ce fameux musée qui rendrait hommage à tous les pionniers qui se sont battus pour cette industrie, mais aussi pour toutes les industries métallurgiques qui ont soutenu ces projets et qui ont installé partout dans le monde les chemins de fer tels qu'ils étaient conçus dans notre pays.

Nous n'avons toujours pas de musée malgré qu'une grande partie du matériel ait pu être préservée par des associations, avec beaucoup de difficultés – il faut souligner aussi l'excellent travail qu'elles ont fait – mais il y a aussi tout un patrimoine qui est en train de rouiller et qui est menacé chaque année de passer au chalumeau et de disparaître définitivement. Pourtant le contrat de gestion de la SNCB est très précis, et son conseil d'administration l'a d'ailleurs rappelé: le futur musée doit être installé en région bilingue de Bruxelles, c'est prévu par le contrat de gestion. Des tentatives ont été menées en toute dernière minute, lors du Conseil des ministres du 30 mars 2007 pour supprimer cette mention. Heureusement il n'en a rien été. Des projets existent cependant, clairement établis, que ce soit d'abord à Tour & Taxis puis ensuite à Schaerbeek-voyageurs.

Il semblerait que M. Haek, déçu que son projet de musée à Ostende ne fasse pas l'unanimité, n'envisagerait maintenant plus de musée du tout, ni à Bruxelles ni ailleurs, et s'apprêterait même à démolir tout le patrimoine de la SNCB, ce qui serait une décision très grave et irréversible.

J'aimerais surtout savoir quelles sont les mesures que vous comptez prendre pour que les festivités commémorant le 175<sup>ème</sup> anniversaire des chemins de fer belges ne tombent pas à l'eau.

**19.04 Inge Vervotte, ministre:** Monsieur le président, l'étude prévue dans le contrat de gestion a été réalisée. Elle portait sur diverses propriétés de la SNCB Holding situées en Région bruxelloise et a démontré qu'aucun des sites examinés ne remplissait les critères pour accueillir un musée des chemins de fer. Je pense à la dimension du terrain, aux voies désaffectées, à l'inexistence d'autres projets urbanistiques, etc.

À titre d'alternative, l'étude a été élargie à quelques autres sites installés en Région wallonne et en Région flamande. Aucune décision n'a encore été prise à ce jour. Toutefois, un budget de 10 millions d'euros a été prévu dans le plan d'investissement 2008-2012 de la SNCB Holding.

Je vais demander à celle-ci un complément d'information et lui suggérer d'accélérer dans le dossier pour des raisons budgétaires. Ainsi, nous verrons quelle décision nous pourrions prendre.

**19.05 Kattrin Jadin (MR):** Madame la ministre, je vous remercie. Mes chiffres sont donc faux en ce qui concerne le budget accordé pour ce nouveau musée: il s'agit bien de 10 millions et non de 17 millions.

Ensuite, je m'étonne de ne pas vous entendre confirmer l'implantation telle qu'elle était prévue dans le contrat de gestion, c'est-à-dire en Région de Bruxelles-Capitale. J'aurais souhaité obtenir de votre part une prise de position plus claire à ce sujet. Je reviendrai certainement vous interroger

**19.06 Bernard Clerfayt (MR):** Madame la ministre, je vous remercie de vos réponses et de votre volonté d'accélérer la procédure. Vous n'avez pas l'image de quelqu'un qui tourne autour du pot.

Je vous remercie de ce volontarisme, d'autant plus que nous ignorons de quoi l'avenir sera fait. Nous ne savons même pas si nous aurons encore un gouvernement dans deux mois. Dans l'hypothèse où il y en aurait un et où vous occuperiez encore cette place, le 175<sup>ème</sup> anniversaire de la SNCB est un événement que vous pourrez présider. Il devrait certainement marquer votre passage dans ce ministère. J'ose croire que vous y accorderez la plus grande attention.

**19.07 David Lavaux (cdH):** Madame la ministre, je vous remercie pour votre réponse. Je voudrais simplement rassurer Mme Jadin en disant que c'était bien une somme de 17 millions d'euros qui était prévue au départ, qu'elle a été réduite à 5 millions pour remonter ensuite à 10 millions. Ses chiffres n'étaient donc pas erronés.

Madame la ministre, je fais confiance à la volonté que vous ne manquerez pas de développer dans ce dossier.

*L'incident est clos.*

*Het incident is gesloten.*